

Thérèse Bally

Bibliothèque de l'université de Paris XI

MODERNISATION DES LOCAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE D'ORSAY

A SA MISE en service, en 1962, la bibliothèque scientifique d'Orsay était la première du genre construite en Ile-de-France. A cette époque, l'université abordait sa première grande « explosion ». L'accroissement massif et rapide des effectifs se conjugait avec celui de la documentation entraîné par l'expansion et la diversification de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans un tel contexte, la tâche à remplir par la nouvelle bibliothèque était particulièrement lourde et difficile, et il fallait à sa tête l'autorité et la compétence de Gabriel Garnier, son premier conservateur, pour relever le défi. La première description de l'établissement a été faite dans le *BBF*¹. Naturellement, après bientôt trente ans de fonctionnement, une réflexion sur la situation, l'utilisation des locaux et leur nécessaire adaptation s'imposait.

Ce travail aboutit en 1988 à la définition d'un schéma directeur de réaménagement de l'ensemble de la bibliothèque et à la réalisation d'une première tranche de travaux en 1991.

Situation des locaux

Le domaine universitaire du Centre scientifique d'Orsay compte deux bâtiments autonomes construits à usage de bibliothèque : le bâtiment 307 ou bibliothèque centrale, et le bâtiment 337 ou annexe de premier cycle.

Construite au moment de l'élaboration des instructions de 1962 qui allaient préconiser et organiser le libre accès, la bibliothèque centrale a été cependant conçue comme une bibliothèque traditionnelle privilégiant les fonctions de conservation et de communication.

D'une surface utile d'environ 8 500 m² les locaux se répartissent en trois ensembles bien distincts : hall et salles de lecture (3 000 m²), le magasin central (3 800 m²), les services intérieurs (700 m²). La seule nouveauté était un espace important

(1 000 m²) réservé aux salles de travail de groupe.

Le bâtiment 337 (1 600 m² utiles), construit à la demande des enseignants au début des années 1970, dessert les étudiants de premier cycle dont les locaux d'enseignement se trouvent relativement éloignés (800 m) de la bibliothèque centrale. Il se compose de deux salles de lecture de part et d'autre d'un magasin et hall central.

Mise à part l'introduction en 1983 du libre accès dans les deux bâtiments – première étape d'une transformation en profondeur du fonctionnement de la bibliothèque universitaire –, les locaux se présentent ainsi en 1987 :

– la bibliothèque ne dispose pas de l'intégralité des bâtiments. En effet 2 660 m² sont détournés de leur destination première : les salles de travail en groupe (1 000 m²) sont occupées par des services centraux de l'Université (agence comptable notamment), une salle de lecture de 1 100 m² est utilisée dès 1962 comme salle d'examen ainsi qu'une partie (560 m²) du bâtiment 337 ;

– si le bâtiment de la bibliothèque

1. Gabriel GARNIER, « La nouvelle bibliothèque universitaire d'Orsay », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1962, p. 565-570.

centrale apparaît spacieux et d'une bonne qualité de construction, il donne une impression générale de vétusté et de manque d'entretien. Certes, depuis 1983, quelques travaux ont été réalisés : réfection partielle de l'étanchéité des terrasses, peinture de la salle en libre accès, mise en éclairage fluorescent de la salle des périodiques, rénovation du

chauffage. Mais l'urgence apparaît d'une remise en état globale du bâtiment : peinture, huisseries et stores, remplacement des revêtements de sols, mise en conformité de l'éclairage des salles de lecture et des magasins ;

– la bibliothèque centrale ne rend pas tous les services que l'utilisateur, étudiant ou chercheur, est en droit

d'attendre. En effet, des manques et dysfonctionnements apparaissent : absence de salles de consultation pour les étudiants de 3^e cycle et de salles de travail en groupe, inadéquation des locaux à la consultation de documents autres que les périodiques et les ouvrages (manque de prises électriques par exemple), éloignement des bureaux liés au service public (prêt entre bibliothèques, reprographie, service des thèses), inclusion de la direction de la bibliothèque de l'université de Paris-Sud au milieu des services internes, enfin inaccessibilité aux chercheurs des fonds en magasin.

A cette situation s'ajoutent les effets du gel et des suppressions d'emplois des années 1985, de l'informatisation des fonctions à partir de 1986, de l'introduction des nouveaux moyens d'accès à l'information.

La négociation et le financement

Rénover le bâtiment, repenser le fonctionnement dans son ensemble (l'accueil, les salles ouvertes au public, l'organisation du travail interne, l'accès libre aux collections), optimiser les investissements lourds, sont autant de facteurs qui amènent à devoir recentrer les activités documentaires et réintégrer la salle dite des examens dans les espaces publics de la bibliothèque. Ces hypothèses de travail serviront de base aux discussions avec l'Université et les autorités de tutelle.

Début 1988, la proposition faite au conseil de l'UFR² d'Orsay de rationaliser l'utilisation des locaux en regroupant les activités d'examen à l'annexe et les activités documentaires à la bibliothèque centrale recueille un avis favorable. Par contre, l'abandon de l'activité documentaire à proximité des enseignements de premier cycle soulève une vive opposition de la part des étu-

Une salle audiovisuelle à la bibliothèque de Pharmacie de Châtenay-Malabry

Une enquête menée en 1988 par la bibliothèque auprès des enseignants de la faculté avait mis en évidence la nécessité de l'outil pédagogique audiovisuel et de son regroupement en un lieu à la fois accessible à tous, protégé, et à proximité immédiate des supports d'information traditionnels (livres et revues) ou modernes (CD-ROM).

Grâce à un financement quadripartite le projet a pu aboutir en 1991. Y ont participé :

– le secteur privé : Laboratoires Bayer Pharma, Diamant, Lederle, Lilly France, Merck, Roussel ;

– l'Université Paris-Sud ;

– le Centre d'études pharmaceutiques et le Conseil régional.

Située au 1^{er} étage de la bibliothèque, la salle audiovisuelle, d'une trentaine de places, est équipée pour répondre à deux utilisations possibles :

– Support audiovisuel à un enseignement traditionnel : téléviseur très grand écran ; magnétoscopes U MATIC, VHS ; projecteur de diapositives ; magnétoscope double cassettes

– Enseignement interactif individuel : . 3 postes de consultation de diaporamas pilotés par ordinateur ; cet équipement est essentiellement utilisé par les étudiants en vue de reconnaissances en hématologie et parasitologie : système « PROJO », réalisé par deux enseignants à la faculté ;

. 3 moniteurs couleurs avec casques permettant de revoir des vidéocassettes déjà projetées par les ensei-

gnants ou de visionner tout autre document du fonds audiovisuel.

Celui-ci est constitué de documents achetés par la bibliothèque en concertation avec les enseignants ou déposés par des producteurs publics ou privés sans que soit exclue la possibilité de regrouper différentes collections de diapositives dans le domaine scientifique et médical, sur vidéodisque, disque optique numérique ou CD-ROM. La consultation de ces documents se fait dans le respect de la législation en vigueur dont les textes sont consultables dans la salle.

Le bilan de six mois de fonctionnement apparaît tout à fait positif, car ce service nouveau répond aux besoins exprimés dans les réponses à l'enquête :

– utilisation par des enseignants ou par des intervenants extérieurs dans le cadre de leur enseignement

– et/ou soutien pédagogique aux étudiants pour l'acquisition ou la révision de connaissances : par exemple en mycologie, reconnaissance de champignons grâce à une série de vidéocassettes commentées par l'enseignant, puis approfondissement par l'étudiant en consultation individuelle.

Les règles actuelles de fonctionnement sont reconduites pour l'année universitaire 1991-1992, tandis qu'est menée conjointement une réflexion sur l'évolution de l'audiovisuel dans l'enseignement et la documentation.

Georgette Chapuis
Françoise Lataillade

2. UFR : Unité de formation et de recherche.

dants et des enseignants : ils demandent le maintien d'une salle de travail et de consultation de documents au bâtiment 337. Sur cette base, le conseil de l'UFR dans sa séance du 28 juin 1988 approuve le projet.

Parallèlement à ces discussions, une commande est passée auprès d'un architecte programmeur³ pour établir un schéma directeur de réaménagement de la bibliothèque centrale. En juin 1988, cette étude estime la modernisation – c'est-à-dire l'amélioration du fonctionnement et la remise en état des locaux – à 20 MF, non compris les honoraires d'architecte, les équipements mobiliers et matériels, et la mise en conformité avec les règlements de sécurité. Des tranches opérationnelles totalement autonomes les unes des autres sont définies, la première concernant l'aménagement en espace d'étude et de consultation tous supports de la salle d'examen. Elle s'élève à 5,5 MF TTC, honoraires et équipements mobiliers compris.

Avec, en toile de fond, l'organisation à Paris du Congrès de l'IFLA en août 1989, le contexte est favorable au ministère de l'Éducation nationale : dès 1987, des projets de modernisation cofinancés par l'université sont sollicités ; en 1988, la commission de réflexion présidée par André Miquel préconise la rénovation des bâtiments pour un meilleur service au public. Le dossier d'Orsay est retenu comme action-pilote et bénéficie – via la DBMIST⁴ – d'une subvention d'1 MF accordée dans le cadre des mesures urgentes en faveur des bibliothèques universitaires.

À la DBMIST, le principe du doublement de cette subvention est retenu pour 1989 au titre des contrats de modernisation, mais la nature des travaux à effectuer appelle un complé-

ment de financement sur le titre V (crédits d'investissement). La demande est admise par le Bureau de la programmation qui conseille de présenter un dossier d'ensemble sur les deux bâtiments (307 et 337), et d'établir une cohérence entre origine des crédits et organisation des maîtrises d'ouvrage. Une étude est alors demandée au cabinet Crosnier-Besson qui évalue à 2 MF TTC le coût des travaux au bâtiment 337, mobilier compris.

En juillet 1989 la totalité du financement, soit 7,5 MF, est accordée : 4 MF par la Sous-direction des constructions, 2,5 MF par la Sous-direction des bibliothèques, 1 MF par le Centre d'Orsay. La maîtrise d'ouvrage est confiée à l'université pour les travaux financés sur des crédits de fonctionnement (bâtiment 307) et pour le lot mobilier intégré au bâtiment 307, à l'État pour la salle multimédia ; le SCARIF⁵ est conducteur d'opération et l'architecte commun⁶ aux deux maîtres d'ouvrage.

La réalisation des travaux

Pour ne pas gêner le déroulement des examens, les travaux ont duré deux ans : 1990 pour l'annexe, 1991 pour la bibliothèque centrale.

L'aménagement du point documentaire s'est fait selon la proposition des architectes dans le hall et magasin central (230 m²). Les étudiants disposent de 65 places de travail et d'environ 3 000 ouvrages en libre accès contrôlé, sans prêt à domicile, le fonctionnement étant assuré par des étudiants moniteurs. Pour ce faire, il y a eu démontage des rayonnages métalliques autoportants, aménagement d'une réserve, création d'une mezzanine (50 m²) sur le pourtour de l'espace et sur la réserve, ins-

tallation d'une banque de communication et création d'un escalier dans le hall pour accéder à la mezzanine ; l'éclairage est assuré par la pose de quatre skydômes et la suppression des portes d'accès au magasin.

Pour la création de la salle multimédia à la bibliothèque centrale, bibliothécaires, architectes, utilisateurs ont travaillé en étroite collaboration et défini les principales fonctions qui se dérouleront dans ces locaux : accueil, consultation d'ouvrages de culture générale, de 3^e cycle et de références, espace d'étude, travail en groupe, consultation tous supports (audiovisuel, atelier informatique, laboratoire de langues).

Les architectes ont tenu compte de trois éléments principaux : l'impression « grand espace » donnée par cette belle salle de 1 100 m², le double accès – par un escalier monumental donnant dans le hall, et par un escalier secondaire à l'autre extrémité – le double éclairage naturel enfin, lumineux et ensoleillé côté sud, doux et diffus côté nord.

Outre la rénovation proprement dite, la création d'une ventilation et d'un bloc sanitaire, l'espace a été compartimenté par du mobilier intégré, et les « atmosphères » – détente, échange, étude, travail individuel – créées par un choix harmonieux des couleurs, du mobilier et d'éclairages différenciés.

La salle multimédia a ouvert au public fin janvier 1992. Ainsi s'achève cette première tranche de travaux de modernisation, complexe dans son déroulement, et qui a demandé une bonne connaissance de la bibliothèque et de son environnement universitaire, des circuits administratifs et financiers, enfin, un suivi constant tout au long du processus. Une deuxième tranche concernant la rénovation des services publics au rez-de-chaussée (hall, salle 1^{er}-2^e cycle, création d'une salle de formation) est actuellement en cours de négociation.

Janvier 1992

3. Isabelle CROSNIER et Sophie BESSON, Cabinet de programmation architecturale et urbaine.

4. DBMIST : Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique.

5. SCARIF : Service des constructions des académies de la Région d'Ile-de-France.

6. Isabelle CROSNIER et Sophie BESSON, Olivier DELAITTRE Françoise SOGNO.